

Le 10 septembre 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Windsor tenue le 10 septembre 2025, à 12 h, par visioconférence.

Sont présents : les conseillères et conseillers Ana Rosa Mariscal, Mario Leclerc, Daniel Pelletier, Solange Richard, Gaétan Graveline, Alain Beaudin.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame Sylvie Bureau.

Sont aussi présents : le directeur général, Bruno Vachon, et le greffier, Me Edwin John Sullivan.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sur constatation du quorum, la mairesse déclare l’ouverture de la séance à 12 h.

2025-09-195

2. ORDRE DU JOUR – ADOPTION

ATTENDU l’ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Ordre du jour – Adoption**
- 3. Procès-verbaux – Adoption**
- 3.1 Aucun
- 4. Correspondance**
- 4.1 Aucun
- 5. Comités**
- 5.1 Aucun
- 6. Période de questions**
- 7. Administration**
- 7.1 Liste des chèques préapprouvés**
- 7.1.1 Aucun
- 7.2 Décomptes progressifs, factures et dépenses diverses**
- 7.2.1 Aucun
- 7.3 Ententes, contrats et mandats**
- 7.3.1 Entente intermunicipale de loisirs – Saint-Claude
- 7.3.2 Entente intermunicipale de loisirs – Saint-François-Xavier-de-Brompton
- 7.3.3 Entente intermunicipale de loisirs – Val-Joli

7.3.4 Servitude Bell et Hydro-Québec – Lignes aériennes

7.4 Ressources humaines

7.4.1 Aucun

8. Direction générale et Communication

8.1 Aucun

9. Finances et Trésorerie

9.1 Aucun

10. Greffe et Affaires juridiques

10.1 Aucun

11. Travaux publics et Hygiène du milieu

11.1 Aucun

12. Loisirs, Culture et Vie communautaire

12.1 Aucun

13. Gestion du Territoire et de l'Environnement

13.1 Aucun

14. Sécurité publique

14.1 Aucun

15. Législation – Avis de motion / Règlements

15.1 Aucun

16. Développement économique

16.1 Aucun

17. Affaires nouvelles

17.1 Aucun

18. Levée de la séance

Il est

Proposé par Solange Richard

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour - 0 contre)

QUE le Conseil adopte l'ordre du jour, tel que rédigé.

ADOPTÉ

3. PROCÈS-VERBAUX – ADOPTION

N/A

4. CORRESPONDANCE
N/A

5. COMITÉS
N/A

6. PÉRIODE DE QUESTIONS
Aucune question n'a été reçue.

7. ADMINISTRATION

7.1 LISTE DES CHÈQUES PRÉAPPROUVÉS
N/A

7.2 DÉCOMPTES PROGRESSIFS, FACTURES ET DÉPENSES DIVERSES
N/A

7.3 ENTENTES, CONTRATS ET MANDATS

2025-09-196 7.3.1 ENTENTE INTERMUNICIPALE DE LOISIRS – SAINT-CLAUDE

ATTENDU les articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* et les articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* ;

ATTENDU QU’ il est dans l’intérêt de la Ville de Windsor et de la municipalité de Saint-Claude de conclure une entente concernant l’accès à certaines activités de loisirs sportifs et culturels offertes par la Ville ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de cette entente et de son contenu et s’en déclarent satisfaits ;

*Il est
Proposé par Alain Beaudin
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour - 0 contre)*

QUE le conseil municipal autorise madame Sylvie Bureau, mairesse, et monsieur Bruno Vachon, directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville, ladite entente intermunicipale de loisirs ainsi que tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉ

2025-09-197 7.3.2 ENTENTE INTERMUNICIPALE DE LOISIRS – SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON

ATTENDU les articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* et les articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* ;

ATTENDU QU' il est dans l'intérêt de la Ville de Windsor et de la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton de conclure une entente concernant l'accès à certaines activités de loisirs sportifs et culturels offertes par la Ville ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de cette entente et de son contenu et s'en déclarent satisfaits ;

Il est

Proposé par Mario Leclerc

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour - 0 contre)

QUE le conseil municipal autorise madame Sylvie Bureau, mairesse, et monsieur Bruno Vachon, directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville, ladite entente intermunicipale de loisirs ainsi que tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉ

2025-09-198

7.3.3 ENTENTE INTERMUNICIPALE DE LOISIRS – VAL-JOLI

ATTENDU les articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* et les articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* ;

ATTENDU QU' il est dans l'intérêt de la Ville de Windsor et de la municipalité de Val-Joli de conclure une entente concernant l'accès à certaines activités de loisirs sportifs et culturels offertes par la Ville ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de cette entente et de son contenu et s'en déclarent satisfaits ;

Il est

Proposé par Daniel Pelletier

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour - 0 contre)

QUE le conseil municipal autorise madame Sylvie Bureau, mairesse, et monsieur Bruno Vachon, directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville, ladite entente intermunicipale de loisirs ainsi que tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉ

2025-09-199

7.3.4 SERVITUDE BELL ET HYDRO-QUÉBEC – LIGNES AÉRIENNES

ATTENDU le projet de développement immobilier « Quartier du Moulin » et la nécessité d'accorder à Bell Canada et à Hydro-Québec la servitude habituelle pour le desservir ;

Il est

Proposé par Gaétan Graveline

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour - 0 contre)

QUE le conseil municipal de la Ville de Windsor autorise madame Sylvie Bureau, mairesse, ainsi que monsieur Bruno Vachon, directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville, l'acte de servitude (lignes

aériennes et rangée de poteaux) au bénéfice de Bell Canada et d'Hydro-Québec sur une partie des lots 6 089 810 et 6 378 095 (Ville) ainsi que deux parties du lot 6 605 168 (Laroche inc.), dans le cadre du développement immobilier « Quartier du Moulin », ainsi que tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉ

7.4 RESSOURCES HUMAINES

N/A

8. DIRECTION GÉNÉRALE ET COMMUNICATION

N/A

9. FINANCES ET TRÉSORERIE

N/A

10. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

N/A

11. TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

N/A

12. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

N/A

13. GESTION DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

N/A

14. SÉCURITÉ PUBLIQUE

N/A

15. LÉGISLATION – AVIS DE MOTION / RÈGLEMENTS

N/A

16. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

N/A

17. AFFAIRES NOUVELLES

N/A

2025-09-200

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est

Proposé par Solange Richard

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour - 0 contre)

QUE la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.
Il est 12 h 04.

ADOPTÉ

Sylvie Bureau
Mairesse

M^e Edwin John Sullivan
Greffier

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires ou extra-budgétaires disponibles aux fins pour lesquelles les dépenses décrites à l'intérieur de ce procès-verbal sont projetées par le conseil municipal.

Émilie Boulet, trésorière